

Image not found or type unknown



## Chauffeur livreur en miroiterie problème de santé

Par **TAO18**, le **25/02/2025** à **19:01**

Bonjour à tous,

Je m'intéresse aux effets que notre métier peut avoir sur la santé, notamment en ce qui concerne les troubles musculo-squelettiques (Dos et Epaules). Avez-vous, en tant que chauffeurs-livreurs, déjà rencontré des problèmes de dos et d'épaules liés aux conditions de travail ? Si oui, certains d'entre ont-ils dû envisager ou déposer une demande de maladie professionnelle ?

Vos retours d'expérience et témoignages m'aideraient à mieux comprendre l'impact de notre activité sur la santé.

Merci d'avance pour vos réponses !

Tao

Par **miyako**, le **01/03/2025** à **16:20**

Bonjour,

Lien

<https://shoesforcrews.pro/fr/blog/risques-professionnels-chauffeur-livreur/>

Cordialement

Par **Pierrepauljean**, le **01/03/2025** à **17:18**

bonjour

quelle est votre question juridique ?

Par **TAO18**, le **01/03/2025** à **21:45**

Bonjour

Je tiens à vous remercier sincèrement pour l'information concernant le document sur les risques du métier de chauffeur-livreur. C'est une ressource précieuse qui sera certifiée

Votre aide est grandement appréciée. Merci encore pour votre partage et votre disponibilité

Cordialement,

Par **TAO18**, le **01/03/2025** à **21:59**

Monsieur,

Actuellement, la CPAM a refusé la reconnaissance de ma maladie professionnelle, bien que ma pathologie figure dans un tableau des maladies professionnelles. Cependant, le refus repose sur le fait que les conditions de durée et d'exposition[/b] ne sont pas réunies, étant donné que j'ai travaillé six mois[/b] dans l'entreprise.

Dans mon cas, le Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles (CRRMP)[/b] devra se prononcer sur ma situation lors de sa séance prévue en mars/avril[/b] .

Je reste disponible pour toute information complémentaire et vous remercie par avance pour votre aide de mon dossier.

Cordialement,